

Réunion du 7 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

N° CP/2011/241 - Aide au sport de masse - 3312
Aide aux manifestations sportives, à la licence (clubs sportifs),
à la formation des cadres sportifs et à l'Association de la
Maison départementale des sports

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 208 948,66 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 11 750 € au titre de l'aide aux manifestations sportives
- 101 557,98 € au titre de l'aide à la licence (clubs sportifs)
- 395,68 € au titre de l'aide à la formation et l'information des cadres sportifs
- 15 245 € au titre de l'aide aux postes d'animateurs sportifs départementaux
- 80 000 € au titre de l'aide au fonctionnement de l'Association de la Maison départementale des sports.

Elle approuve par ailleurs le contrat d'objectifs 2011 et la convention financière 2011 à intervenir entre le Département et le Comité de handball du Bas-Rhin, bénéficiaire de l'une de ces subventions, et autorise son président à signer ces deux documents.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110307-55939-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 15/03/11